

## Bassin de Marennes

### Ce vote du Sénat qui intéresse les élus

Vers la création de communes-communautés, et l'on reparle de la fusion des communes...

U jour, peut-être, la Communauté de communes (Cdc) du bassin de Marennes et ses 20 000 habitants sera contrainte de rejoindre une intercommunalité plus importante. L'agglomération de Rochefort par exemple, ou peut-être celle de Royan.

Face à ce constat unanimement partagé, on connaît la volonté du président de la Cdc, Mickaël Vallet, de fusionner les sept communes du territoire. Un projet pour gagner en représentativité au sein d'une future intercommunalité. Mais un projet tué dans l'œuf l'année dernière, à l'issue d'un vote défavorable en conseil communautaire.

#### Si les sept communes fusionnaient...

Alors que Marennes et Hiers-Brouage fusionneront de leur côté le 1<sup>er</sup> janvier, et tandis que Saint-Sornin et Le Gua sont également intéressés, le Sénat vient d'adopter une proposition de loi créant un nouveau type de collectivité territoriale : la commune-communauté.

Ainsi, dans l'éventualité où les sept communes du bassin de Marennes décideraient un jour d'unir leurs forces, le conseil municipal deviendrait également conseil communautaire, sans obligation de rejoindre une collectivité plus importante. Élément important : le ministre chargé des Collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, a exprimé son "plein soutien" à cette proposition de loi. Tout porte à croire qu'elle sera donc adoptée par l'Assemblée nationale.

#### Un sujet pas (encore) à l'ordre du jour

Selon Mickaël Vallet, il y a toutefois peu de chances que les lignes aient bougé au sein du conseil communautaire depuis l'année dernière. "Le débat est déjà relancé puisque des administrés m'en parlent fréquemment, en me demandant pourquoi les autres communes ne participent pas à la commune nouvelle Marennes-Hiers-Brouage. Cela dit, je doute qu'il y ait beaucoup d'avancées à 18 mois des élections municipales...", explique-t-il. Pour le prochain mandat, en revanche, les jeux sont ouverts. ■

David Labardin

## Marennes

### 894 euros pour le Téléthon

Même sans être physiquement présents, les résidents de l'Ehpad ont participé au Téléthon sur le stand de l'Atelier créatif marennais.



Cette première sera suivie d'autres, toutes et tous se le sont promis.

© G.R.

Pendant le Téléthon, l'Atelier créatif marennais a assuré la restauration des spectateurs au Centre d'animation et de loisirs pendant les soirées des 7 et 8 décembre.

#### Première participation

En plus des recettes sucrées et salées réalisées par les membres de l'atelier se trouvaient 200 crêpes et des boissons offertes par les résidents de l'Ehpad de l'hôpital Du Bois-Meynardie. Le produit global de ces ventes a été offert à l'AFM Téléthon sous forme d'un chèque de 894 €. La joie éprouvée par les uns

Pour les remercier de cette action, les adhérents de l'Atelier créatif marennais les ont invités le 13 décembre lors d'une des séances de couture, broderie, cartonnage, et autres loisirs créatifs. Le traditionnel goûter a été rehaussé ce jour-là par la présence de plusieurs résidents accompagnés des animateurs de l'Ehpad Chantal et Alberto. En plus du goûter, les membres de l'atelier ont offert à chacun d'eux un ballottin de chocolats pour les remercier de leur première participation au Téléthon à leurs côtés.

et les autres de participer à ces journées au profit de la recherche contre la maladie laisse augurer de futures occasions de coopération. ■

G.R.

#### Bientôt le salon

Les membres de l'Atelier créatif marennais préparent maintenant leur Salon des loisirs créatifs dont la 4<sup>e</sup> édition aura lieu les 16 et 17 février au Centre d'animation et de loisirs. Renseignements et inscriptions 05 46 85 20 58.

Pour vos repas de fêtes,  
des crustacés cuits et prêts à être dégustés  
avec mayonnaise maison  
Plateaux à emporter



Plateaux de fruits de mer

Vente de crustacés au détail :

homards, huîtres, langoustines, crevettes roses...

Vente à emporter à la boutique du Restaurant LE CAYENNE

Le restaurant est ouvert le mardi 1<sup>er</sup> janvier

Restaurant Le Cayenne - 19 route du Port  
17320 Marennes - Tél. 07 82 79 29 80

Ouvert tous les jours et toute l'année

